





Accueil de Loisirs EXTRASCOLAIRE (vacances scolaires) TARIFS au 1er janvier 2023

INSCRIPTION

Pour participer aux activités de l'Accueil de Loisirs, il faut au préalable établir un dossier d'inscription auprès du secrétariat. Les pièces suivantes sont à prévoir :

- Avis d'imposition 2022 sur les ressources de 2021 du foyer
- N° d'allocataire C.A.F du Jura
- Copie des vaccinations (carnet de santé)
- Attestation d'assurance extrascolaire ou responsabilité civile
- Acompte (uniquement l'été)

HORAIRES

L'Accueil de Loisirs est ouvert durant les vacances scolaires.

Temps d'accueil: 6H45 - 9H / 12H - 12H15 / 13H15 - 14H / 17H - 18H15

Activités: 9H - 12H / 14H - 17H

TARIFS

REVENU FISCAL DE REFERENCE* (RFR) DU FOYE	R
(avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021) / 12	,

	inférieur ou égal à		compris entre		égal ou supérieur à	
	748.40€		748.41 € et 3 499 €		3 500 €	
	Champagnole	Extérieur	Champagnole	Extérieur	Champagnole	Extérieur
Famille composée	1.96 €	2.76 €	RFR*/12 X 0.262 %	RFR*/12 X 0.369 %	9.17 €	12.92 €
d'1 enfant	(journée)	(journée)	(journée)	(journée)	(journée)	(journée)
Famille composée	1.81 €	2.54 €	RFR*/12 X 0.242 %	RFR*/12 X 0.339 %	8.47 €	11.87 €
de 2 enfants	(journée)	(journée)	(journée)	(journée)	(journée)	(journée)
Famille composée de 3 enfants et +	1.66 € (journée)	2.31 € (journée)	RFR*/12 X 0.222 % (journée)	RFR*/12 X 0.309 % (journée)	7.77 € (journée)	10.82 € (journée)

REPAS	3.80 €	5.80€	3.80 €	5.80 €	4.45 €	5.80 €

Frais de gestion 0.20 € hebdomadaire par enfant